

Droit des obligations

Droit des obligations

Le **droit privé** est la fraction du droit qui régle les rapports entre personnes privées. Le **droit des obligations** est le fondement sur lequel reposent ces rapports, puisqu'il traite de la relation entre deux personnes telle que le droit la perçoit: de l'obligation. Le droit des obligation dépasse, à vrai dire, le cadre du droit privé: on en trouve de nombreuses applications en droit public, international et même en droit pénal.

D'une manière générale, le droit des obligations est le préalable nécessaire à toute étude juridique.

Dans la continuité de ce cours s'inscriront les enseignements de droit des contrats spéciaux, droit de la procédure civile, droit des sûretés, droit commercial, ainsi que tous les droits économiques. En parallèle à cette étude, il est indispensable d'aborder le droit des personnes et le droit des biens, afin d'avoir une vision complète des questions qui seront soulevées.

Il ne s'agit pas, pour l'instant, d'étudier toutes les subtilités des rapports contractuels ou délictuels mais seulement de présenter leur fonctionnement fondamental: comment l'obligation naît, quelles sont les conditions de sa validité, comment elle se transmet, comment elle disparaît. Le droit des obligations comprend traditionnellement les rapports contractuels (l'obligation naît d'un contrat), quasi-contractuels (l'obligation naît de la loi, sur le modèle d'un rapport contractuel) et délictuels (d'un fait délictuel ou d'une négligence naît l'obligation de réparer le dommage provoqué). Ce dernier type de rapport, dit de responsabilité civile, sera néanmoins analysé séparément du fait de sa spécificité.

Nous commencerons ici par l'étude de l'obligation au sein des relations contractuelles puis nous intéresserons à la responsabilité délictuelle.

Faculté de Droit



**Département
Droit privé**

**Scolarité
Licence de droit**



Leçons

- Obligation contractuelle

■ Responsabilité délictuelle



Annexes

■ Bibliographie et liens (15)



Niveau et prérequis conseillés

Cours de niveau 15. Les prérequis conseillés sont :

Une **introduction générale au droit** (présentant les principes les plus élémentaires, comme la hiérarchie des normes).

 [ces prérequis](#)

Objectifs

Les objectifs de ce cours sont :

Les objectifs de ce cours n'ont pas encore été fixés. Pour le faire, cliquez ici.

 [ces objectifs](#)

Référents

Ces personnes sont prêtes à vous aider concernant ce cours :

Personne ne s'est déclaré prêt à aider pour ce cours. Pour vous ajouter, cliquez ici.

 [cette liste](#)



Voir aussi

Personne n'a créé cette section.

